



## Syndicat des Producteurs de Miel de France

SPMF. Chambre d'Agriculture du Gers Route de Mirande BP 70161

F-32003 AUCH Cedex – France.

Tel : +33 (0)5 62 61 77 95

Mail : [spmfm@gers-agriculture.org](mailto:spmfm@gers-agriculture.org).

[www.apiservices.biz/fr/spmf](http://www.apiservices.biz/fr/spmf)

Président : Joël Schiro: [jschiro@miel-de-france.com](mailto:jschiro@miel-de-france.com)

Auch, le 05 février 2018

### APPEL DE COTISATION SPMF 2018 Sympathisants donateurs : 400,00 € [www.apiservices.biz/fr/spmf](http://www.apiservices.biz/fr/spmf)

Les apiculteurs professionnels qui, ne souhaitant pas s'impliquer dans un syndicat, ont néanmoins envie de recevoir les informations, ainsi que les personnes qui par leur statut ne peuvent pas adhérer au SPMF, ont la possibilité de recevoir les informations et donner leur avis.

Ce sont essentiellement les personnes morales exerçant leur activité dans un domaine qui touche de près ou de loin à l'abeille et aux produits de la ruche, et qui souhaitent encourager et aider le SPMF, financièrement et par tout autre moyen.

Par extension, les personnes physiques qui ne remplissent pas les conditions pour être membres adhérents ainsi que les personnes morales exerçant leur activité dans un autre domaine, souhaitant également se tenir au courant des affaires apicoles, et/ou par un acte militant et désintéressé, prêter main forte et encourager le travail du SPMF, peuvent devenir sympathisants donateurs.

Extrait des statuts consultables sur la page Internet du SPMF : [www.apiservices.biz/fr/spmf](http://www.apiservices.biz/fr/spmf)

Ils paient une cotisation majorée égale au double de la cotisation syndicale fixée tous les ans par l'assemblée générale du SPMF, et peuvent également faire des dons.

*Ils participent aux assemblées générales du syndicat avec voix consultative ; Ils reçoivent toutes les informations envoyées aux membres adhérents qu'ils ont toute liberté de rediffuser à leur guise ; Ils pourront être invités aux conseils d'administration ; N'étant pas membres adhérents ils ne pourront pas se présenter au conseil d'administration.*

Pour 2018, la cotisation de sympathisant donateur est de : 400,00€, à régler par chèque ou virement à : SPMF chez GAEC Ruchers du Born, 810 avenue de Mimizan, 40200 PONTENX LES FORGES  
Mail : [spmfcotisation@gmail.com](mailto:spmfcotisation@gmail.com)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	16906	01017	87020100298	83
IBAN ETRANGER	FR76 1690 6010 1787 0201 0029 883			BIC AGRIFRPP869
Domiciliation	SEMÉAC (01017)		Nom et adresse du titulaire	
Tél : 0562530908	SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MIEL DE FRANCE CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS CHEMIN DE LA CAILLAOUÈRE 32003 AUCH CEDEX			

**Le SPMF n'est pas assujetti à la TVA.**

**Merci de conserver un double de ce document afin de servir de justification pour votre comptabilité.**

Fiche d'adhésion à nous retourner :

Vous avez 2 moyens de règlement :

1. Par chèque à l'ordre du SPMF, accompagné de la présente fiche d'adhésion à envoyer à  
SPMF chez GAEC les Ruchers du Born – 810 avenue de Mimizan – 40200 Pontenx les Forges,
2. Par virement bancaire (RIB ci-dessus), et en envoyant par mail votre fiche d'adhésion à l'adresse : [spmfcotisation@gmail.com](mailto:spmfcotisation@gmail.com)

**PARTIE A DETACHER ET A RENVOYER AVEC VOTRE REGLEMENT de 400,00€, par chèque ou virement à l'ordre du SPMF**

RAISON SOCIALE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

PORTABLE :

**EMAIL (Impératif) :**

QUALITE : Sympathisant donateur. Pour toute question autre que le paiement de la cotisation s'adresser à :

**Joël Schiro ; Mail : [jschiro@miel-de-france.com](mailto:jschiro@miel-de-france.com)**

N'hésitez pas à noter ci-dessous vos commentaires et suggestions :